EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **05 novembre 2010 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **cinq novembre deux mille dix**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 29 octobre 2010, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Monique BONNET à Philippe GORCE, Odile VIGNAL à Martine REMBERT-MANTELET, Havva ISIK à Grégory BERNARD, Roger GIRARD à Yves REVERSEAU, René MAYOT à Serge GODARD, Corinne NAJIM à Patricia AUCOUTURIER, Jean-Philippe VALENTIN à Jean-Pierre BRENAS**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Didier MULLER, Thierry ORLIAGUET**
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Bernard DANTAL donne pouvoir à Monsieur Cyril CINEUX et quitte la séance à partir de la question n° 2.
Madame Danielle AUROI donne pouvoir à Madame Chantal MERCIER-COURTY et quitte la séance à partir de la question n° 2.
Madame Carole COURTIAL donne pouvoir à Monsieur Christophe BERTUCAT et quitte la séance à partir de la question n° 2.
Madame Danièle GUILLAUME donne pouvoir à Madame Françoise NOUHEN et quitte la séance à partir de la question n° 3.
Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Monsieur Jean-Michel DUCLOS et quitte la séance à partir de la question n° 3.
Madame Sandrine BERGEROT-RAYNAL donne pouvoir à Monsieur Simon POURRET et quitte la séance à partir de la question n° 7.
Monsieur Djamel IBRAHIM-OUALI quitte la séance à partir de la question n°2.
A partir de la question n° 7, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 39

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE COLLECTIF RÉGIONAL D'EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT AUVERGNE

Le collectif régional d'éducation à l'environnement Auvergne (CREEA), est chargé d'organiser des rencontres régionales sur l'environnement et le développement durable et pour cela, il fédère les structures auvergnates qui travaillent dans ce champ de compétence.

Sa vocation est d'informer, sensibiliser et éduquer sur les questions d'ordre environnemental et développement durable, de faciliter la concertation de la communication et l'émergence des réflexions alternatives et de mettre en relation des acteurs issus de différentes sphères.

Pour la fin de cette année, le CREE Auvergne est chargé d'accueillir l'édition 2010 des rencontres régionales, autour d'une problématique majeure, les Géosciences. La manifestation s'intitule « Rencontres Régionales Géosciences et Développement Durable », elle se déroulera les 18, 19 et 20 novembre et le 10 décembre 2010 à Theix, dans les locaux du CPIE Clermont Dômes.

Ces Rencontres visent à :

- rassembler et relier les différentes sphères d'acteurs : élus et agents des collectivités, Education nationale, recherche, entreprises, associations, services de l'Etat,
- rapprocher le réseau de la culture scientifique, technique et industrielle,
- identifier, échanger, promouvoir les actions et les outils régionaux
- établir un plan d'actions vers un large public dès 2011 pour mettre les Géosciences au service d'une « intelligence collective ».

Cette manifestation revêt :

- un caractère national, puisque ces rencontres sont accueillies en Auvergne,
- un caractère scientifique, puisque la problématique centrale porte sur les géosciences,
- un caractère de proximité avec la Ville de Clermont-Ferrand, puisque le lieu choisi est le bâtiment du CPIE Clermont-Dômes à Theix.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'accorder une subvention exceptionnelle de 500 € au Collectif Régional d'Education à l'Environnement Auvergne.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 18 novembre 2010

Pour le Maire et par délégation,
L'adjointe,

Odile VIGNAL